



COMMUNE DE HERLIES (59134)

**Organisation d'un séjour en classe de neige pour des classes de CM1 et CM2
de l'Ecole Publique Simone Veil d'HERLIES à l'hiver 2019**

Avis d'appel public à concurrence Marché de Prestations de service

1° - Identification de l'organisme qui passe le marché :

Madame le Maire d'HERLIES

MAIRIE 1 rue du Bourg 59134 HERLIES

Té 1 : 03.20.29.22.97

Fax : 03.20.49.97.54

Mail : mairie-herlies@orange.fr

2° - Procédure de passation :

Procédure adaptée – Article 40-II du CMP.

3° - Objet du marché : **Organisation d'un séjour en classe de neige de 8 jours consécutifs pour les classes de CM1 et CM2 de l'Ecole Publique Simone Veil d'HERLIES, du 2 mars 2019 au 9 mars 2019.**

4° - Caractéristiques principales du marché :

Le nombre prévisionnel de participants au séjour est 62 élèves et 2 enseignants.

Le séjour a une durée de 8 jours consécutifs et devra avoir lieu du 2 mars 2019 au 9 mars 2019.

Le séjour inclut :

- Le transport aller et retour
- Le transport sur place
- La pension complète
- L'hébergement, idéalement au pied des pistes, avec mise à disposition de salles de classe et, si possible, présence de sanitaires (douches et WC) dans les chambres
- L'encadrement de la vie quotidienne et l'animation par des animateurs diplômés (2 par classe)
- 5 séances de cours de ski, dispensés par des moniteurs ESF par demi-journée
- La location du matériel de ski
- Les remontées mécaniques 5 jours
- Le passage des niveaux et la remise des médailles
- Les animations et sorties pédagogiques (prévoir une solution alternative en cas d'insuffisance de neige) : raquettes, veillées, visites...
- L'assistance sanitaire
- Les assurances
- L'avance des éventuels soins médicaux, remboursés sur factures justificatives par les familles

Le départ est souhaité le samedi soir pour un retour le dimanche matin.

5° - *Unité monétaire utilisé* : l'Euro

6° - *Critères d'attribution* :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères ci-dessous avec leur pondération :

- Intérêt du séjour : 60 %
- Prix de la prestation : 40 %

7° - *Les offres seront rédigées* en langue française.

8° - *Date limite de réception des offres* : Vendredi 26 octobre 2018 – 12h00.

9° - *Délai minimum de validité des offres* :

180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

10° - *Modalités de paiement* :

Paiement par mandat administratif dans un délai global de 30 jours après le séjour.

Les prix sont FERMES.

11° - *Conditions de remise des offres* :

Les offres devront parvenir à l'adresse suivante :

Mairie d'HERLIES

Appel d'Offres « Classe de neige 2019 »

1 rue du Bourg

59134 HERLIES

12 ° - *Date de publication sur le site internet* : 28 septembre 2018.